



**MICROTEL - MULTIMÉDIA**  
**Confédération Française des Fédérations  
et Associations de Microinformatique,  
Télématique, Réseaux et Multimédia.**  
**33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME**  
**☎ 06.82.78.29.85**  
[Http://www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org)  
[microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)

### **Assemblée Générale Ordinaire**

**Dimanche 11 Avril 2009 de 10 h 40 à 12 h à Hérouville Saint-Clair (Calvados)**

#### **Ordre du jour :**

1. Rapport Moral 2009
2. Rapport Financier 2009
3. Barème de cotisations 2010/2011 et Budget Prévisionnel 2010
4. Election du Conseil d'Administration

#### **1. RAPPORT MORAL 2010**

Après plus de trente ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Et trente ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le " zapping " semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes la plus ancienne des associations de ce type en France.

Et la modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente années, tant sur le plan local, que régional et national.

Et ce résultat n'est pas dû au hasard mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente et un ans après la première création, c'est-à-dire une déjà plus qu'une génération plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2009 a été la douzième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la principale ressource est issue d'une fraction minime des cotisations des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minime prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni, via Internet tous les mois sauf durant les vacances, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération est encore en cours d'évolution sous la responsabilité des directeurs techniques

La Confédération coordonne l'organisation des Rencontres Nationales, le Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain, elles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et de ce fait facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2009 elles se sont tenues à Saran dans le Loiret, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Sébastien PREVOST et Gérald RODARO animateurs du club local, au soutien de la FRAMIF, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération Amiposte. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs. Mont-Saint-Eloi, Montélier et Vigneux ont été primés.

Les Fédérations régionales Aquitaine, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine, Midi-Pyrénées et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2009 à Saran par le Club de Caen - Hérouville-Saint-Clair qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, de la Framif, de la Framip et de la Fenoram, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens au Rencontres Nationales.

A la suite des décisions prises en Assemblée Générale il y a quatre ans, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Antoine LE GAL, Daniel CARRE, Michel PIOT et Jean SAQUET pour l'organisation du Challenge et des Rencontres 2010.

Michel CANAUX, Benoit JACQUOT, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER et leurs Fédérations, pour l'aide à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE & Jean SAQUET, pour l'administration du serveur confédéral.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat & Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

**1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral 2010.**

**La résolution est adoptée par 2612 voix pour et 57 abstentions.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2009**

COMPTE D'EXPLOITATION 2009			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 306,31 €	COTISATIONS-ADHESIONS	2 937,60 €
EAU + ASSAINISSEMENT	10,06 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	320,77 €
ELECTRICITE	206,68 €		
MATERIEL & LOGICIEL			
FOURNITURES			
TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS	883,88 €		
HONNEURS	124,38 €		
SUBVENTIONS	650,00 €		
FRAIS BANCAIRES	123,12 €		
TOTAL	3 304,43 €	TOTAL	3 258,37 €
		DEFICIT D'EXPLOITATION :	46,06 €

Les écarts constatés par rapport au budget prévisionnel ont abouti à un déficit d'exploitation minime, témoin d'une saine gestion.

Le Bilan est sain, il permet d'envisager l'avenir avec sérénité :

BILAN 2009			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	137,89 €	FONDS ASSOCIATIFS	19 791,45 €
LIVRET	10 706,70 €		
RESERVE STATUTAIRE	8 946,86 €		
TOTAL :	19 791,45 €	TOTAL :	19 791,45 €

**2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2009.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **3. COTISATION CONFEDERALE 2010/2011 ET BUDGET PREVISIONNEL 2010**

Le Conseil d'Administration propose 1,20 euro de cotisation confédérale 2010/2011.

BUDGET PREVISIONNEL 2010			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 400,00 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 230,00 €
EAU & ASSAINISSEMENT	30,00 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	200,00 €
ELECTRICITE	220,00 €		
FOURNITURES	50,00 €		
TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS	900,00 €		
SUBVENTIONS	700,00 €		
FRAIS BANCAIRES	130,00 €		
TOTAL	3 430,00 €	TOTAL	3 430,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, avec en particulier la dotation des prix du Concours et

l'organisation des Rencontres Nationales, la gestion des adhésions, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

La Confédération s'engage à faire tout ce qui est nécessaire, y compris financièrement, pour assurer une bonne organisation des Rencontres Nationales.

**3ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve la cotisation confédérale 2010/2011 et le Budget Prévisionnel 2010. La résolution est adoptée par 1864 voix pour et 805 abstentions.**

#### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Avant de procéder au vote sur la liste des candidats adressée avec la convocation de l'Assemblée Générale, le Président demande à l'Assemblée Générale si elle accepte de s'autosaisir d'une demande de candidatures supplémentaires validées par le Conseil d'Administration. Procédure analogue à celle utilisée lors de la dernière Assemblée Générale, ayant permis la prise en compte des candidatures d'Hélène DUMUR et Karine LECLUSE.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité l'adjonction des candidatures proposées par le Conseil d'Administration à la liste initiale qui devient donc :

#### **Liste des candidats au Conseil d'Administration**

<b>Marcel AMOUROUX</b>	Président de la Fédération Aquitaine
<b>Thierry BELVIGNE</b>	Président MicroNet 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Denis BERTHOZ</b>	Membre du Bureau de Microtel Gagny
<b>Michel CANAUX</b>	Président de la Fédération Midi-Pyrénées
<b>Yves CARTERON</b>	Président de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques CHABERT</b>	Président de Microtel Angoulême
<b>Alain CHAUVAUD</b>	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
<b>Didier CLERMONTÉ</b>	Trésorier Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Claude CORBE</b>	Membre du Bureau de Microtel Gagny
<b>Hélène DUMUR</b>	Présidente de la Fédération Normande
<b>Saïd FERHAT</b>	Président d'Amiposte Gagny
<b>Jacques GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Benoît JACQUOT</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>François LECLUSE</b>	Président de Libre En Poche
<b>Karine LECLUSE</b>	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
<b>Robert POIRIER</b>	Vice-président d'Amiposte Châteauroux
<b>Pierre PUHARRE</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean SAQUET</b>	Directeur Technique Microtel Caen
<b>Jean-François SBARDELLA</b>	Président de Microtel Montélier

**4ème résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée. La résolution est adoptée à l'unanimité.**